

Un autre aspect du changement de culture réside dans la collaboration plus marquée entre les scientifiques de l'université et du gouvernement et leurs homologues de l'industrie. Selon le Dr Henry Friesen, président du Conseil de recherches médicales, «le principal avantage [du programme des RCE] consiste à essayer d'opérer un changement culturel dans le monde universitaire, de reconnaître les possibilités qu'offre la collaboration avec le secteur privé»¹⁵. M. Dennis Salahub a cité les propos d'un des chercheurs de son réseau, le CEDMI : «Il faut souligner le changement d'attitude des participants à l'égard de la collaboration avec l'industrie. Dans mon cas, cela m'a amené à réfléchir aux problèmes que soulèvent les visiteurs du Réseau (et qui portent principalement sur les applications du laser), au lieu de leur livrer les principes de physique et de les laisser trouver la solution»¹⁶. Pour sa part, M. John Maloney, président de Fisheries Resource Development Limited, filiale de Produits de la mer national Ltée, ajoute que la participation du secteur privé «a été très utile pour concentrer le programme de recherche sur les éléments essentiels à une bonne compréhension du fonctionnement de cette activité de pêche. Je pense que cela n'aurait pas été possible sans cette aide de l'industrie. Ce n'est donc pas seulement un apport d'argent qui s'est effectué, mais aussi une sorte de contribution intellectuelle qui a eu lieu lors de la création du réseau»¹⁷. Le changement d'attitude est résumé par M. Roger Gaudry, président du conseil d'administration du Réseau de régénération neurale et réadaptation fonctionnelle, qui affirme : «nous sommes en train de changer la culture des chercheurs des universités en les rendant conscients du fait que le pays doit profiter de leurs travaux. Maintenant, ce n'est plus tabou de parler de commercialisation dans les universités»¹⁸.

La culture du milieu de la recherche évolue donc de manière continue et importante au Canada. Le mouvement qui semble avoir été déclenché en partie par la création du programme des réseaux de centres d'excellence se poursuit. Il a profondément transformé la façon dont la recherche est menée au Canada et sera sans aucun doute profitable à notre pays sur le plan de la science comme de l'économie.

AUTRES RECOMMANDATIONS

Au cours de ses audiences, le Comité a entendu les représentants des quinze réseaux de centres d'excellence, dix situés à Ottawa, et cinq dans l'Ouest. Les présidents des trois conseils subventionnaires ont aussi témoigné devant le Comité au sujet des réseaux et de la gestion qui leur a été confiée. Le Comité a reçu le témoignage du président de l'Association des universités et collèges du Canada, ainsi qu'un mémoire de l'Association canadienne des professeurs d'université. Enfin, le sous-ministre d'Industrie, Sciences et Technologie Canada s'est également présenté devant le Comité. Compte tenu de tous les témoignages qu'il a entendus, le Comité s'est prononcé à l'unanimité en faveur du programme des réseaux de centres d'excellence.

¹⁵ Procès-verbaux, fascicule n° 33, p. 6.

¹⁶ Procès-verbaux, fascicule n° 32, p. 13.

¹⁷ Procès-verbaux, fascicule n° 29, p. 9.

¹⁸ Procès-verbaux, fascicule n° 31, p. 19.